

# Grands ou petits attentats ? Mesure de l'impact des réformes orthographiques sur la physionomie des textes

Anne Dister <sup>1</sup>,Gérald Purnelle <sup>2</sup>, Richard Beaufort <sup>3</sup>

<sup>1</sup> FUSL et Université de Louvain (Cental) – Bd du Jardin Botanique 43 – Bruxelles – Belgique

<sup>2</sup> Université de Liège (CIPL) – 1b, Quai Roosevelt, B-4000 Liège

<sup>3</sup> Université de Louvain (Cental) – Place Blaise Pascal 1 – Louvain-la-Neuve – Belgique

## Résumé

Dans cet article, nous étudions l'impact de la réforme de 1990 sur l'orthographe française. Nos conclusions se basent sur deux évaluations complémentaires : d'une part, une analyse en synchronie de la réforme, appliquée automatiquement par le logiciel Recto/Verso sur un ensemble significatif d'œuvres littéraires et d'articles de presse ; d'autre part, une comparaison en diachronie de 3 versions de 2 œuvres de Voltaire : *Candide* et *Zadig*.

## Abstract

In this paper, we study the impact of 1990's spelling reform on French orthography. Our conclusions are based on two complementary evaluations: first, a synchronic assessment of the reform, automatically applied by a dedicated software, Recto/Verso, on a significant set of works of literature and newspaper articles; then, a diachronic comparison of 3 different releases of 2 tales written by Voltaire: *Candide* and *Zadig*.

**Keywords:** Spelling variations, 1990's rectifications of French orthography, Recto/Verso

## 1. Introduction

L'orthographe est un code. Mais l'orthographe, et plus particulièrement l'orthographe française, est aussi une norme sociale <sup>1</sup>, objet de tensions et de discours parfois contradictoires (Wynants, 1997).

La dernière réforme orthographique de 1990 <sup>2</sup> a déchainé les passions, dans les médias mais aussi dans les foyers, à tel point que l'on a parlé à cette occasion de « guerre du nénufar ». De campagnes de désinformation en contre-vérités, ce sont les mêmes poncifs que l'on a vu

---

<sup>1</sup> Sans entrer dans les détails, nous entendons aussi par là qu'elle est classifiante. Voir le groupe créé sur Facebook et intitulé : « je juge les gens à leur orthographe, je peux pas m'en empêcher »

<sup>2</sup> Dans les Rectifications de 1990, il s'agissait de rationaliser un certain nombre de graphies en supprimant des incohérences. Les rectifications peuvent être synthétisées dans des règles générales (cf. *7 règles pour nous simplifier l'orthographe*) publiées par le Service et le Conseil de la langue de Belgique en septembre 2008. Nous manquons de place ici, mais renvoyons le lecteur aux *7 Règles* ou encore à Goosse (1991) pour un détail des rectifications et une justification des choix faits.

réapparaître lors de la campagne de sensibilisation menée en mars 2009 en Belgique francophone via la presse en ligne (cf. point 3), poncifs que l'on peut lire depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'un d'eux a particulièrement retenu notre attention, qui concerne les « grands auteurs ». En effet, l'un des contre-arguments fréquemment avancés à une rationalisation graphique est que modifier l'orthographe constitue un crime de lèse-majesté car on « porte atteinte aux grands auteurs ».

contre la réforme de l'orthographe. Ce serait faire offense à notre patrimoine et à nos grands auteurs <sup>3</sup> !

Et officialiser le langage sms..?

Je sens que Voltaire et Hugo vont faire des bonds <sup>4</sup>.. !

Modifier la graphie nécessiterait également de « réécrire tous les livres » qui, sans ce transcodage, seraient illisibles :

Enfin, ne trouvez-vous pas que de nos jours elle [la langue française] est déjà suffisamment mise à mal, notamment avec la féminisation imbécile de certains mots ? Faut-il réduire l'orthographe et plus globalement l'expression française au langage sms ? Imagine-t-on les productions de Montaigne, de Ronsard, Malherbe, Corneille, Racine, Molière, madame de Sévigné, Bossuet, La Fontaine, Boileau, Fénelon, Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Diderot, Marivaux, Beaumarchais, Chénier, Chateaubriand, Lamartine, Musset, Hugo, Vigny... ainsi loties <sup>5</sup> ?

Avec une « réforme » qui serait plutôt une simplification pour niveler vers le bas, il faudrait traduire aux futurs élèves les vers de Rimbaud, de Verlaine <sup>6</sup>...

Que Voltaire ou Saint-Simon se retournent dans leur tombe à l'occasion de la réforme de l'orthographe de 1990 serait assez étonnant. En effet, il est évident que les auteurs classiques ne sont pas lus aujourd'hui avec la graphie en vigueur au moment de la publication de l'édition originale, et cela bien avant les dernières rectifications. C'est bien méconnaître l'histoire de l'orthographe, l'histoire de l'édition (la ponctuation a longtemps été le fait des éditeurs) et l'histoire de la langue que de penser le contraire. De plus, imaginer que l'application des Rectifications orthographiques empêcherait de lire un texte classique est évidemment un argument sans fond pour qui connaît la liste des formes concernées. Néanmoins, c'est pour répondre à cet argument sur les anciens textes que nous avons voulu quantifier l'impact des rectifications orthographiques, à travers deux textes de Voltaire (point 3.2), mais aussi en analysant diverses œuvres littéraires et des articles de presse (point 3.1).

## 2. Le logiciel de conversion automatique Recto/Verso

Le logiciel Recto/Verso a été développé dans le cadre d'une campagne de sensibilisation aux rectifications orthographiques auprès du grand public. Lancé en mars 2009 lors de la « Semaine de la langue », il modifie automatiquement des textes de la presse belge francophone en ligne vers la « nouvelle orthographe ».

Appliquer automatiquement les règles de la réforme de 1990 sur un texte en orthographe conventionnelle ne consiste pas simplement à repérer une liste de formes lexicales et à leur appliquer automatiquement l'une ou l'autre modification. Certaines règles, en effet, ne sont pas purement lexicales. C'est le cas, par exemple, du pluriel des noms composés ou de l'accord du participe passé *laissé* devant infinitif qui nécessitent une analyse du contexte. Le moteur

<sup>3</sup> <http://copainsdavant.linternaute.com/question-reponse/158595/la-reforme-de-l-orthographe-pour-ou-contre/>. Consulté 24 octobre 2009.

<sup>4</sup> <http://fr.answers.yahoo.com/question/index?qid=20060927074959AAqU9SB>. Consulté le 7 novembre 2009.

<sup>5</sup> <http://www.linternaute.com/actualite/temoignage/temoignage/233745/repandre-les-bonnes-recettes/>. Consulté le 11 octobre 2009.

<sup>6</sup> <http://fr.answers.yahoo.com/question/index?qid=20090831124642AAAcGDf>. Consulté le 7 novembre 2009.

de rectifications devait donc inclure un *système d'analyse linguistique automatique*. Pour une description détaillée du système, nous renvoyons le lecteur intéressé à Beaufort et al. (2009).

Depuis son lancement en mars 2009, Recto/Verso a traité en moyenne 1 million d'articles par semaine, envoyés par la presse belge francophone partenaire ; fin octobre 2009, le système avait ainsi traité aux alentours de 33 millions d'articles de presse.

### 3. Impact de la réforme sur la physionomie des textes

#### 3.1. Avant et après 1990 : œuvres littéraires et articles de presse

Afin d'évaluer automatiquement l'impact de la réforme sur la physionomie des textes, nous avons utilisé deux informations produites par Recto/Verso lorsqu'il traite un texte : l'analyse linguistique du texte d'une part, et les balises insérées dans la version rectifiée d'autre part. L'analyse linguistique a servi à dénombrer le nombre d'unités lexicales des textes<sup>7</sup>. Les balises, quant à elles, nous ont permis de recenser le nombre de rectifications introduites, et de déterminer la fréquence d'apparition de chaque règle.

L'évaluation a été réalisée sur un corpus de 16 œuvres littéraires<sup>8</sup> dans leur version moderne d'une part, et sur un ensemble de 24 238 articles de presse<sup>9</sup> d'autre part. Les résultats de l'évaluation sont présentés en Tab. 1 et Fig. 1.

|                    | <i>Nombre<br/>d'unités lexicales</i> | <i>Nombre de<br/>rectifications</i> | <i>Taux de<br/>rectification (%)</i> |
|--------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|
| Articles de presse | 9 219 909                            | 30 365                              | 0,32                                 |
| Œuvres littéraires | 2 174 766                            | 9 628                               | 0,44                                 |

Tableau 1 : Fréquence des rectifications dans l'ensemble des unités lexicales

De manière générale (Tab. 1), le taux de rectification reste faible quel que soit le corpus, puisque seuls 3,8 mots sur 1000 en moyenne sont touchés par la réforme. Nos deux corpus se distinguent néanmoins : le taux de formes rectifiées des œuvres littéraires est supérieur de 32,7 % à celui des articles de presse. Partant de l'hypothèse que le vocabulaire des œuvres littéraires sélectionnées est plus varié et plus recherché que celui des articles paraissant quotidiennement dans la presse, cette différence entre nos corpus semble indiquer qu'une partie significative des formes lexicales concernées par la réforme de 1990 appartient à une tranche du lexique français dont l'usage croît parallèlement à l'élévation du registre de langue utilisé.

La répartition des rectifications (Fig. 1) est loin d'être uniforme. Certaines ont des occurrences très similaires, quel que soit le corpus ; c'est le cas de la suppression de l'accent circonflexe,

<sup>7</sup> Une *unité lexicale* est une forme lexicale (mot simple ou composé) ou un nombre écrit en lettres. Toutes les autres unités (URLs, téléphones, etc.) ne sont pas traitées par Recto/Verso et ont été ignorées.

<sup>8</sup> *Le Grand Meaulnes* (Alain-Fournier), *Eugénie Grandet* (Balzac), *Le Comte de Monte Cristo* et *Les Trois Mousquetaires* (Dumas Père), *Madame Bovary* (Flaubert), *L'Odyssée* (Homère), *Le Dernier Jour d'un condamné*, *La Légende des siècles* et *Notre-Dame de Paris* (Hugo), *Le Cabinet des fées* (Perrault), *Du côté de chez Swan* et *Sodome et Gomorrhe* (Proust), *La Chartreuse de Parme* (Stendhal), *Vingt mille lieues sous les mers* (Verne), *Candide* et *Zadig* (Voltaire).

<sup>9</sup> Ce corpus a été constitué, par prélèvement aléatoire, à partir des 33 millions d'articles envoyés quotidiennement à Recto/Verso par la presse partenaire. Sa taille a été volontairement limitée, afin d'éviter toute disproportion par rapport au corpus d'œuvres littéraires.

qui couvre plus des deux tiers des rectifications<sup>10</sup> ; c'est le cas également de l'invariabilité du participe passé de *laisser* ou du déplacement du tréma sur la lettre prononcée, rectifications très peu représentées. On soulignera enfin la fréquence somme toute limitée des anomalies diverses, telles que *nénufar*, terme qui apparaît deux fois dans les œuvres littéraires, et une seule fois dans les articles de presse : 3 occurrences sur plus de 11 millions d'unités lexicales... Voilà une anomalie qui aura fait couler beaucoup d'encre pour peu de chose !

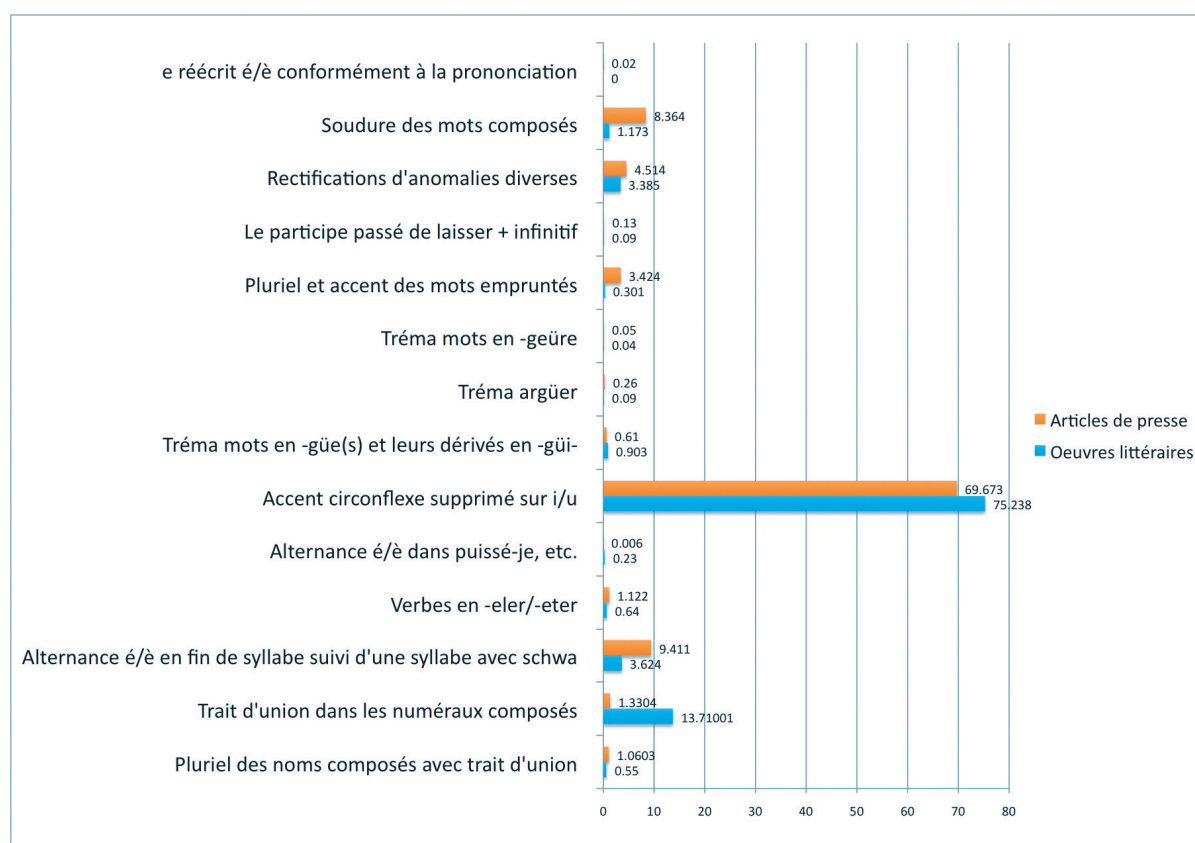


Figure 1 : Répartition des rectifications (%)

Les rectifications arrivant en tête de classement après la suppression de l'accent circonflexe varient par contre fortement selon le corpus. Dans les œuvres littéraires, l'insertion de traits d'union dans les numéraux composés est très bien représentée, alors qu'elle est quasiment inexistante dans les articles de presse, où les nombres sont fréquemment écrits en chiffres. Dans les articles de presse, par contre, on remarque une forte présence des termes nécessitant une alternance *é/è* et, juste derrière, un nombre important de mots composés autorisant la soudure de leurs composants ; la bonne représentation de l'alternance *é/è* tient en fait à la fréquence de termes tels que *événement* et *règlement(ation|aire)*, liés aux thèmes récurrents de la presse ; la soudure des mots composés est elle principalement due au mot *weekend*, qui totalise à lui seul 59,6 % du phénomène, loin devant *apriori* et ses 7,3 %.

<sup>10</sup> Les termes concernés et leurs fréquences varient par contre fortement d'un corpus à l'autre : les œuvres littéraires présentent majoritairement *maitre*, *diner* et *ile*, alors que les articles de presse utilisent surtout *chaîne*, *entraîneur* et *aout*.

### 3.2. *Voltaire en trois temps*

Pour aller plus loin et mesurer l'impact potentiel d'une réforme ou d'une mutation orthographique pour les usagers sur les textes des grands auteurs, confrontés à deux états différents de la langue écrite et donc à deux versions des mêmes textes, nous avons également ébauché l'expérience suivante sur différentes versions de deux contes de Voltaire : *Candide* et *Zadig*.

Soit deux versions d'un même texte, différant l'une de l'autre en raison d'une évolution ou d'une réforme orthographique ; une première approche quantitative repose sur le dénombrement des unités verbales touchées par le passage d'un « système » graphique à un autre. Pour mesurer la portée des dénombrements effectués, nous procédons en traitant, pour un même texte, trois états différents, et en comparant le volume de modifications subies de l'État 1 à l'État 2 avec celui du passage de l'État 2 à l'État 3. En l'occurrence, le 2<sup>e</sup> état sera une version moderne d'un texte littéraire suffisamment ancien, le 1<sup>er</sup> un état antérieur, originel ou du moins chronologiquement proche de cet état, et le 3<sup>e</sup> l'état produit par l'application des « Rectifications orthographiques » de 1990.

S'agissant d'une première expérience et compte tenu de la difficulté de disposer de versions électroniques de deux états différents d'un même texte (1 et 2), notre choix s'est porté sur deux contes de Voltaire, *Candide* et *Zadig*.

La version « ancienne » (1) n'est pas celle de l'édition originale (1759), mais celle d'une édition des œuvres complètes de Voltaire datée de 1831, qui présente un état de l'orthographe propre au début du XIX<sup>e</sup> siècle et proche de celui du XVIII<sup>e</sup> <sup>11</sup>. Elle est directement antérieure à la sixième édition du *Dictionnaire* de l'Académie (1935), ce qui a une incidence (cf. *infra*). La version 2 est, pour chaque texte, une version courante, moderne, trouvée sur le Web <sup>12</sup>. La version 3 est produite par l'application du logiciel Recto/Verso.

Le décompte et le détail des rectifications réalisées par Recto/Verso (passage de la version 2 à la version 3) ont été obtenus selon la procédure décrite en 3.1. Les États 1 et 2 du texte, par contre, ont été comparés selon la procédure suivante :

- les deux versions électroniques de chaque conte sont débarrassées de tout élément non textuel et converties au format texte ; la ponctuation est neutralisée, le texte est disposé en un mot par enregistrement ;
- les deux versions de chaque conte sont soumises à comparaison au moyen du programme WinDiff, qui a l'avantage de permettre la production d'un fichier unique qui fusionne les deux versions comparées en un seul texte où les éléments invariants ne sont repris qu'une fois et les variants repris en séquence et marqués selon leur appartenance au 1<sup>er</sup> ou au 2<sup>e</sup> fichier ; exemple :

```
vous
êtes
<! bienfesante      [fichier 1]
!> bienfaisante    [fichier 2]
avec
discernement
```

<sup>11</sup> Référence : *Œuvres complètes de Voltaire*. Nouvelle édition, revue par M. Léon Thiessé, *Romans*, tome I, Paris, Pourrat frères et Cie, 1831, pp. 211 sq. et 61 sq.

Version trouvée sur Google Books : <http://books.google.be/books?id=Ghc-AAAAYAAJ>.

Le texte, résultat d'une OCRisation sans relecture ni correction, est assez propre ; quoi qu'il en soit, la méthode appliquée pour comparer cette version à une autre est raisonnablement supposée insensible aux erreurs de lectures.

<sup>12</sup> Pour *Candide* : <http://abu.cnam.fr/cgi-bin/go?candide3> ; pour *Zadig* : [http://www.monsieurdevoltaire.com/pages/ZADIG\\_ou\\_la\\_destinee\\_Partie\\_1-1131153.html](http://www.monsieurdevoltaire.com/pages/ZADIG_ou_la_destinee_Partie_1-1131153.html).

- un programme simple extrait du flux textuel les paires ainsi marquées ;
- les paires pertinentes (modifications (ortho)graphiques) sont marquées manuellement (c'est à ce stade qu'est neutralisé l'éventuel impact de l'OCRisation non corrigée)<sup>13</sup>, puis extraites par programme et importées dans un classeur Excel, où elles sont codées selon leur nature et dénombrées.

Tab. 2 présente les données chiffrées produites. En moyenne 7 mots sur 1000 sont affectés par les changements graphiques de l'État 1 à l'État 2. En comparaison, le résultat est légèrement inférieur dans le passage de l'État 2 (version « moderne ») à l'État 3 (application des Rectifications orthographiques par Recto/Verso

| Texte   | Effectifs des formes graphiques | Pourcentage des différences graphiques |                 |
|---------|---------------------------------|--|-----------------|
|         |                                 | État 1 → État 2                        | État 2 → État 3 |
| Candide | 31500                           | 0,705 %                                | 0,644 %         |
| Zadig   | 25286                           | 0,660 %                                | 0,569 %         |
| Total   | 56786                           | 0,685 %                                | 0,611 %         |

Tableau 2 : Différences graphiques entre les versions

La différence réside essentiellement dans la nature et la diversité des variations graphiques. De l'État 1 à l'État 2, on trouve les catégories suivantes :

- différences d'accent sur les voyelles : accent absent en 1831 dans : *ame*, (*dis*)*grace*, *déja*, *antechrist* ; différent dans *collège*, *privilege* ;
- composition de mots : *bon homme* / *bonhomme* (5 occ. dans *Candide*) ; *long-temps* / *longtemps* (13 occ. dans *Candide*) ; *entr'ouvrir* / *entrouvrir* (2 occ. dans *Candide*) ;
- graphie en *-ns* en 1831 pour les pluriels de mots en *-nt* ; exemple : *amans* / *amants*, *agrémens* / *agréments* ;
- formes en *fes-* du verbe *faire* : *fesait* / *faisait*, etc. ;
- véritables différences graphiques : *abyme*, *abymé* / *abîme*, *abîmé* ; *boïard* / *boyard* ; *alégresse* (faute ?) / *allégresse* ; *imbécille* / *imbécile* ;
- les variantes d'usage qui coexistent encore : *défraierons* / *défrayerons* et les formes de la famille *payer* : *paiement* / *payement*, *paient* / *payent*, *paierait* / *payerait*, etc. ;
- les noms propres : exemple, *Paraguay* / *Paraguay* ;
- les mots étrangers ou rares : *kaimak* / *kaimac* ; *sofa* / *sopha* ; *visir* / *vizir* ; *mufti* / *muphti* ; *égyptans* / *égypans* ; *lacryma-christi* / *lacrima-christi* ; *brachmane* / *bracmane*.

Les types sont inégalement attestés (cf. Tab. 3) : dominant surtout les nombreux pluriels en *-an(t)s* ou *-en(t)s* orthographiés sans *t* en 1831. L'édition de 1831 correspond à un état de l'orthographe qui n'a pas encore été réformée et recodifiée par la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie* : en 1798, la cinquième édition avait simplifié la graphie des noms d'origine grecque (*abîme*), mais la sixième rétablira les graphies savantes (Catach, 1978 : 40 ; 2001 : 278 et 304) ; c'est à elle aussi que l'on doit « l'adoption définitive de la même forme au singulier et au pluriel des noms, adjectifs et participes présents en *-ant*, *-ent* (*enfants*, *présents*, *aimants*, au lieu de *enfans*, *présens*, *aimans*). L'Académie a toujours hésité sur ce point, adoptant *-ants* en 1694, puis *-ans*, *-ens* en 1740, après de nombreuses décisions contradictoires. » (Catach 1978 : 41 ; Catach 2001 : 310).

En faisant abstraction de ce cas majoritaire, et même en excluant les noms propres, les variations assimilables à celles qu'entraînent les Rectifications orthographiques de 1990 totalisent encore plus de 50 % des cas.

<sup>13</sup> Ne sont codées pour extraction et dénombrement que les pures variantes (ortho)graphiques, à l'exclusion : des différences de ponctuation ; des leçons textuelles lexicologiques ou morphologiques, du type *consom-mées*/ *consumées*, *singulier* vs *pluriel*, etc.

| <i>Types de variantes</i> | <i>Candide</i> | <i>Zadig</i> | <i>Total</i> |
|---------------------------|----------------|--------------|--------------|
| Accent                    | 20,27 %        | 28,14 %      | 23,65 %      |
| composition               | 9,91 %         | 6,59 %       | 8,48 %       |
| Faire                     | 12,61 %        | 15,57 %      | 13,88 %      |
| Graphies                  | 8,56 %         | 15,57 %      | 11,57 %      |
| -nts                      | 44,59 %        | 32,93 %      | 39,59 %      |
| ai/ay                     | 2,70 %         | 1,20 %       | 2,06 %       |
| noms propres              | 1,35 %         |              | 0,77 %       |

Tableau 3 : Typologie des variantes graphiques de l'État 1 à l'État 2

En comparaison (cf. Tab. 4), les formes rectifiées par la réforme de 1990 se répartissent essentiellement entre la suppression de l'accent circonflexe, catégorie qui rassemble à elle seule plus de deux tiers des variations, et la composition des mots, catégorie déjà présente, mais dans une moindre mesure, parmi les variations distinguant l'État 1 de l'État.

On constate donc, globalement, que la réforme orthographique de 1990 n'a pas d'incidence *quantitative* plus grande que l'écart observé entre deux autres états de textes ; que chaque état présente une catégorie quantitativement dominante par rapport à l'état qui le précède ou le suit, et que ces catégories sont hétérogènes.

| <i>Répartition des rectifications</i>                           | <i>Pourcentages</i> |
|---|---------------------|
| accent circonflexe supprimé sur i/u                             | 70,8 %              |
| trait d'union dans les numéraux composés                        | 23,05 %             |
| alternance é/è en fin de syllabe suivi d'une syllabe avec schwa | 2,3 %               |
| Rectifications d'anomalies diverses                             | 1,15 %              |
| tréma mots en -geüre  | 0,8 %               |
| soudure des mots composés                                       | 0,8 %               |
| alternance é/è dans puissé-je, etc.                             | 0,5 %               |
| tréma mots en -güe(s) et leurs dérivés en -güi-                 | 0,2 %               |

Tableau 4 : Répartition moyenne des rectifications de 1990

Certes, un état textuel daté du XIX<sup>e</sup> siècle mais déjà pourvu de pluriels en *-nts* au lieu de *-ns* produirait des effectifs de variations nettement moindres, et donc inférieurs à ceux de la réforme de 1990. Mais on notera trois choses : 1) l'application aux deux contes de Voltaire n'est qu'un premier essai ; 2) la même comparaison opérée sur deux états des contes de Perrault – l'édition originale de 1697 et une version moderne – produit un pourcentage de formes variantes de 15 %, résultat essentiellement dû aux graphies anciennes en *-oi* vs *-ai* (*auroit*)<sup>14</sup>, en *-y* vs *-i* (*aujourd'huy*, *joye*) et aux changements d'accents (*après*).

On en conclura qu'indépendamment des résultats qui opposent les trois états des deux contes de Voltaire, l'application de la méthode mériterait d'être étendue à des corpus plus étendus dans le temps, c'est-à-dire à plus de trois états d'un même texte, sur plusieurs siècles. Ceci permettrait de mesurer, à chaque époque, le poids des changements orthographiques qui jalonnent l'histoire de l'orthographe française. Comme le note Nina Catach dans la conclusion de son *Histoire de l'orthographe française* : « Environ un mot sur deux a, parfois à plusieurs reprises, changé de forme depuis le XVII<sup>e</sup> siècle »<sup>15</sup>.

<sup>14</sup> Catach (2001 : 306) : « La décision de passer de *oi* à *ai*, prononcé [e], prise et remise sans cesse, date du 3 avril 1819. »

<sup>15</sup> Catach (2001 : 344).

#### 4. Conclusion

On le voit, l'impact des rectifications orthographiques de 1990 sur les textes est minime. La modification de loin la plus fréquente est celle qui concerne l'accent circonflexe, aussi bien dans les textes de presse que dans les œuvres littéraires. En moyenne, tous types de textes confondus, à peine 3,8 mots sur 1000 sont rectifiés.

Pour ce qui est de Voltaire, à travers les 3 états de textes que nous avons analysés, on constate que nous avons plus de modifications avant la réforme de 1990 qu'après celle-ci, même si la différence n'est pas statistiquement significative. Au vu de l'analyse fournie et des exemples que nous avons donnés, ce qui apparait le plus clairement est la différence dans la *nature* des rectifications.

Du point de vue du lycéen de 2010, il sera de toute évidence plus difficile de lire Voltaire dans la version de l'État 1 que dans une version qui suivrait les recommandations de 1990.

#### Références

- Beaufort R. (2008). *Application des Machines à États Finis en Synthèse de la Parole. Sélection d'unités non uniformes et Correction orthographique*. Thèse de doctorat, Faculté d'Informatique, Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, Namur, Belgique.
- Beaufort R., Dister A., Naets H., Macé K. and Fairon C. (2009). Recto/Verso. Un système de conversion automatique ancienne/nouvelle orthographe à visée linguistique et didactique. In *Actes de TALN 09*, Senlis.
- Blanche-Benveniste Cl. and Chervel A. (1969). *L'Orthographe*. Paris : Maspéro.
- Catach N. (1978). *L'Orthographe*. Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? ».
- Catach N. (2001). *Histoire de l'orthographe française*. Paris : Honoré Champion.
- Fontenelle T. (2006). Les nouveaux outils de correction linguistique de Microsoft. In Mertens, P., Fairon, C., Dister, A. et Purnelle, G., editors, *Le poids des mots. Actes de la 13e conférence sur le traitement automatique des langues naturelles (TALN'06)*, vol. 1, pp. 3-19, Presses Universitaires de Louvain.
- Goosse A. (1993). *La « Nouvelle » Orthographe*. Paris : Exposé et commentaires, Duculot.
- Lebart L. and Salem A. (1994). *Les Statistiques textuelles*. Paris : Dunod.
- Muller Ch. (1999). *Monsieur Duquesne et l'orthographe. Petite chronique française 1988-1998*. Paris : CILF.
- Picoche J. and Marchello-Nizia Chr. (1989). *Histoire de la langue française*. Paris : Nathan.
- Rapport Beslais, Rapport général sur les modalités d'une simplification éventuelle de l'orthographe française* (1965). Paris : Didier.
- Rectifications de l'orthographe* (6 décembre 1990). In *Journal officiel, Documents administratifs*.
- Wynants B. (1997). *L'Orthographe, une norme sociale*. Liège : Mardaga.
- 7 règles pour nous simplifier l'orthographe* (2008), Service de la langue de la Communauté française de Belgique. [http://www.languefrancaise.cfwb.be/publications\\_et\\_ressources/publications/](http://www.languefrancaise.cfwb.be/publications_et_ressources/publications/).